

LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO DEMANDE L'AVIS DU PUBLIC À PROPOS D'UN AVANT-PROJET DE NORME D'ACCESSIBILITÉ

Le gouvernement McGuinty prend des mesures pour éliminer les obstacles pour les personnes handicapées

NOUVELLES

Le 14 juillet 2009

Le gouvernement de l'Ontario demande l'avis du public à propos de la Proposition initiale de Norme d'accessibilité au milieu bâti, qui a été publiée aujourd'hui aux fins d'examen public.

La norme d'accessibilité proposée a été élaborée par un comité formé de représentants des collectivités des personnes handicapées et des secteurs d'activité concernés. Elle vise à éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées dans les milieux bâtis et d'autres structures en proposant des exigences touchant notamment :

- les entrées, les entrées de porte et les rampes d'accès;
- les places de stationnement;
- les panneaux et affiches;
- les aires de loisirs, comme les parcs et les sentiers.

Le Comité d'élaboration des normes demande aux Ontariens de [lui faire part de leurs commentaires](#) pour l'aider à mettre au point la version finale de la Norme d'accessibilité au milieu bâti qui sera soumise au gouvernement de l'Ontario aux fins d'approbation.

CITATIONS

« La publication de cette norme aux fins d'examen public constitue une première étape importante pour rendre les immeubles et les lieux publics de l'Ontario plus accessibles aux personnes handicapées. Les commentaires du public nous aideront à élaborer une norme pleine de bon sens pour tout le monde. »

— [Madeleine Meilleur, ministre des Services sociaux et communautaires](#)

« Notre comité diversifié a travaillé fort pour rédiger cette proposition initiale de Norme d'accessibilité au milieu bâti. Avec votre aide, nous pourrions y mettre la dernière main et y inclure les suggestions de tous les citoyens de l'Ontario. »

— Ron Meredith-Jones, président du Comité d'élaboration des normes d'accessibilité au milieu bâti

FAITS EN BREF

- En vertu de sa [législation sur l'accessibilité](#), le gouvernement de l'Ontario a pour objectif de rendre l'Ontario accessible d'ici 2025 en élaborant des [normes](#).
- La Proposition initiale de Norme d'accessibilité au milieu bâti a été élaborée par [46 personnes](#) provenant de divers secteurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

Voyez comment [un constructeur d'habitations](#) profite d'un marché en pleine croissance en construisant des maisons accessibles à tous.

Apprenez comment rendre les [bâtiments et lieux publics](#) plus accessibles.

Kevin Cooke, Bureau de la ministre, 416 325-5219

Sandy Mangat, Direction des communications et du marketing, 416 212-3262

**ontario.ca/nouvelles-
services-communautaires**
Available in English